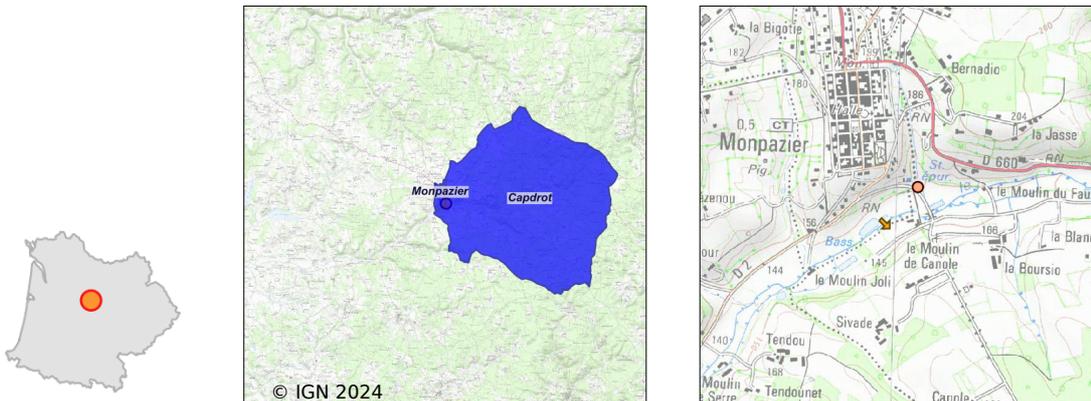


Système d'assainissement 2022

CAPDROT (MONPAZIER N°2)

Réseau de type Séparatif



Station : CAPDROT (MONPAZIER N°2)

Code Sandre	0524080V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES DORDOGNE-
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	août 2021
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk, Ngl et Pt phy-chi)
Capacité	1 600 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	96 Kg/j
Charge nominale DCO	240 Kg/j
Charge nominale MES	144 Kg/j
Débit nominal temps sec	264 m3/j
Débit nominal temps pluie	345 m3/j
Filières EAU	File 1: Stockage avant traitement, Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	533 400, 6 399 863 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Dropt

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Capdrot depuis 1964

100% de Monpazier depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

La totalité des données d'auto-surveillance est exploitable à partir de février 2022.

En moyenne, la station reçoit 44% de sa capacité hydraulique nominale. 4 dépassements ont été enregistrés.

Il s'est produit 2 déversements du point A2 (trop plein du bassin tampon) les 27 et 28 août 2022 (de 7 et 8 m³).

Des débordements du regard en amont du dégrilleur par temps de pluie ont été constatés lors de fortes pluies. A la demande du maître d'œuvre (station réceptionnée sous réserve) il a été décidé de tester le by-pass du dégrilleur et du poste relevage lors d'événements pluvieux (orages) notamment le 17 août. Les eaux brutes ont alors été dirigées directement vers le bassin tampon où elles ont ensuite suivi le circuit de traitement classique.

Le volume journalier reçu lors de la mesure estivale par temps sec a été de 131 m³/j, soit 50 % de la capacité hydraulique nominale de la station. La charge polluante représentait environ 870 équivalents-habitants (sur le paramètre DCO), soit 54 % de la capacité organique nominale de la station.

Station d'épuration

Le rejet de la station d'épuration est très satisfaisant selon chaque analyse effectuée par le LDAR.

Les rendements épuratoires obtenus lors des mesures d'auto-surveillance atteignent des valeurs qui respectent les préconisations de l'arrêté préfectoral en vigueur.

Les tests hebdomadaires effectués sur le rejet sur les formes azotées sont des meilleurs.

Le défaut de pompage des eaux industrielles est apparu régulièrement. La pompe a été changée. Le défaut quant à lui provenait d'un problème de clapet à boule.

Le LDAR a pratiqué des mesures sur le Dropt en amont et en aval du rejet de la station comme demandé dans l'arrêté préfectoral (en même temps que l'auto-surveillance réglementaire estivale).

En février, la mesure de débit du point A2 (trop plein du bassin tampon) a été vérifiée par l'ATD. La sonde de mesure des déversements a été vérifiée : la hauteur mesurée est satisfaisante, le totalisateur a été vérifié. La concordance hauteur débit est bonne. La loi Coach utilisée a été modifiée car le diamètre du tuyau de déversement est de 186mm.

Le seuil de déversement n'a pas pu être vérifié.

La mesure de débit du relevage du bassin tampon vers le dégraisseur (A3) a fait l'objet d'une vérification via le débitmètre électromagnétique de vidange du bassin tampon. Le débit instantané et le totalisateur ont été vérifiés et donnent satisfaction.

Le débitmètre électromagnétique de décharge des boues n'a pas pu être vérifié. De l'air s'engouffre dans la canalisation de décharge des boues ce qui empêche une vérification en parallèle.

Le pluviomètre enregistreur fonctionne bien.

Sous produits

Les refus de dégrillage sont quantifiés et évacués avec les ordures ménagères.

Les graisses et sable ont été stockés dans les fosses dédiées à ces sous-produits.

Les boues sont stockées et minéralisées sur les lits de séchage plantés de roseaux.

Production de boues théorique (kg de MS) : 10 000 à 12 000

Production de boues réelle (kg de MS) : 14 675

Ecart (%) : 22 à 47

La production de boues théorique annuelle est calculée à partir des 4 bilans de pollution réalisés en 2021 et 2022. Les bilans de septembre, octobre 2021 et octobre 2022 sont utilisés au prorata de 10 mois. Le bilan de juillet 2022

est utilisé au prorata de 2 mois.

Il est à noter que le géotextile sur les lits de séchage plantés de roseaux est fortement dégradé par endroits (partie la plus dégradée essentiellement celle la plus exposée au soleil).

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0524280V001 MONPAZIER (CAPDROT)

Année d'activité 2022 - Possibilité de déversement par temps de pluie

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	116 m3/j	34 %			106 m3/j	
DBO5	38 Kg/j	40 %	330 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	3 mg/l
DCO	87 Kg/j	36 %	750 mg/l	96 %	3,2 Kg/j	30 mg/l
MES	39 Kg/j		340 mg/l	99 %	0,4 Kg/j	3,4 mg/l
NGL	8,5 Kg/j		74 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	1,6 mg/l
NTK	8,5 Kg/j		74 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	1,5 mg/l
PT	1 Kg/j		8,8 mg/l	95 %	0,1 Kg/j	0,5 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0524080V001>